

Services INTERSYNTAX hébergés en mode SaaS

CONDITIONS GENERALES

D'UTILISATION

Version du 15/10/2015 (annule et remplace toute version antérieure)

Préambule :

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « **CGU** ») régiront les relations contractuelles entre :

- la Société interSyntax SAS, enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 801 259 912, dont le siège social est 55 rue de la Saussière à 92100 Boulogne-Billancourt (France), (numéro de TVA FR50801259912) (ci-après «**INTERSYNTAX**»),
- et toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui souhaite utiliser les Services proposés en mode SaaS par INTERSYNTAX (ci-après « **le Client** »),

INTERSYNTAX propose un service en ligne d'accès à des solutions logicielles de modélisation économique, financière et technique en mode SaaS, préconfiguré et commercialisé sous la marque déposée « c-Model » (ci-après les « Services »).

Les présentes CGU sont réputées acceptées par le Client du fait de son enregistrement sur le site internet d'INTERSYNTAX, acceptation que le règlement du montant facturé lors de sa commande confirmera.

INTERSYNTAX pourra modifier ultérieurement ses CGU et Services. Notification en sera faite au Client par l'envoi d'une mise à jour à l'adresse email indiquée par ce dernier dans son espace personnel, ainsi que par la mise en ligne des CGU modifiées.

Article 1- Définitions

Administrateur Client : personne physique désignée par le Client en tant que responsable de l'accès au logiciel c-Model chez le Client.

Client : personne physique ou morale s'enregistrant sur le site d'INTERSYNTAX, qui sera responsable de cet abonnement, et du règlement des facturations en découlant.

Compte Client : ensemble des données d'identification obligatoires fournies par le Client lors de son enregistrement sur le site d'INTERSYNTAX, modifiables ultérieurement.

Conditions particulières d'utilisation : documents adressés le cas échéant au Client par INTERSYNTAX confirmant les conditions, notamment financières, sous lesquelles le Client pourra accéder aux services proposés par INTERSYNTAX.

Données : ensemble des informations et données chargées dans c-Model par le Client, ou générées par l'utilisation des services.

Données personnelles : données qui, au sens de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, telle que modifiée, permettent de désigner ou d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique.

Dossier Utilisateur : ensemble des informations et données importées sur le site par le Client et résultats stockés sous son nom dans le cadre de la mise en œuvre des Services.

Enregistrement : procédure préalable devant être suivie par le Client pour avoir accès aux Services c-Model, au cours de laquelle celui-ci fournit ses données d'identification.

Identifiants : Ensemble des codes « identifiants utilisateur » et « mots de passe » nécessaires à la connexion de chaque Client et Utilisateur aux Services c-Model.

« c-Model » : désigne le logiciel accessible en mode Saas commercialisé par INTERSYNTAX sous cette marque déposée.

Navigateur : logiciels destinés à naviguer sur les réseaux informatiques et en particulier sur Internet.

Mot de Passe : ensemble de caractères et/ou chiffres qui, associés à l'identifiant correspondant, permettent au Client et à ses Utilisateurs de se connecter aux Services c-Model.

SaaS (« *Software As A Service* ») : logiciel en tant que service dont l'accessibilité est proposée en ligne, via un abonnement d'utilisation par connexion Internet, et non par le biais d'une licence d'utilisation et d'une installation sur l'ordinateur du Client.

Services : désigne l'ensemble des fonctionnalités de modélisation économique, financière et technique, et les solutions d'aide à la prise de décisions qu'INTERSYNTAX met à la disposition du Client par le biais de son logiciel c-Model.

Services complémentaires : services distincts optionnels proposés par INTERSYNTAX et ses partenaires, relatifs notamment à la valorisation des données et résultats générés à partir de c-Model.

Services tiers : services développés par des éditeurs tiers, et commercialisés sous leurs marques propres par INTERSYNTAX sur son site en tant que services optionnels distincts et complémentaires.

Utilisateur : personne physique autorisée par l'Administrateur Client pour l'utilisation des Services c-Model via un Identifiant spécifique.

Article 2 – Objet

c-Model est un logiciel de modélisation, accessible en ligne via des identifiants personnels, qui améliore très significativement la réactivité, la pertinence et l'utilisation des modélisations économiques, financières et techniques.

Les modèles développés par le biais de c-Model peuvent ainsi être utilisés dans le cadre de la préparation, de la promotion et du suivi des décisions de l'entreprise, savoir notamment :

- plan de financement prévisionnel d'investissements,
- gestion de portefeuilles de projets,
- gestion multipartite de contrats commerciaux complexes,
- gestion des capacités industrielles, gestion prévisionnelle des ressources humaines,
- reporting des sociétés d'assurance dans le cadre des obligations de solvabilité II, modèles technico-économiques pour infrastructures BTP, etc.

Les données générées par l'utilisation des Services c-Modèle reposent sur les informations et données fournies par le Client, auquel il appartient d'en vérifier la teneur, la pertinence et l'exactitude.

Le Client est libre d'utiliser les données générées par le Service c-Model selon son souhait et sous sa seule responsabilité. Toutefois, sur demande spécifique du Client, des Services complémentaires peuvent être fournis en sus par INTERSYNTAX, ainsi que des Services tiers commercialisés sur le site d'INTERSYNTAX.

Article 3 – Contrat

Les présentes CGU définissent et régissent les conditions d'utilisation par le Client du logiciel « c-Model », et forment avec les Conditions particulières d'utilisation éventuelles, ainsi qu'avec toute recommandation d'utilisation des Services qui serait émise par INTERSYNTAX, l'ensemble des dispositions contractuelles applicables entre les Parties (le « **Contrat** »).

Ces CGU sont applicables dès l'inscription du Client sur le site INTERSYNTAX, en ce y compris lors de la période d'essai gratuite qui lui serait accordée, et priment sur toutes autres conditions éventuelles du Client lui-même.

Article 4 – Services, accès

4.1 : Services

INTERSYNTAX propose à ses Clients l'utilisation du logiciel c-Model et des Services y associés, tels qu'hébergés sur des serveurs dédiés mis à disposition par des prestataires externes, en tant que « *Software as a Service* », savoir en accès à distance via les navigateurs internet dont le Client dispose lui-même.

Compte tenu de l'accessibilité à ces Services en Saas, aucun programme quelconque n'est cédé ou installé sur les matériels informatiques du Client.

INTERSYNTAX concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation des Services qu'elle propose pendant toute la durée du Contrat. Le Client ne doit utiliser les Services que conformément à ses propres besoins et aux recommandations d'utilisation émises par INTERSYNTAX.

Le Client ne pourra en aucun cas mettre les Services à disposition de tiers, et s'interdit strictement toute autre utilisation que celle prévue expressément, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion ou décompilation, sans que cette liste soit limitative.

INTERSYNTAX met également à la disposition du Client l'espace de stockage de ses Données et les capacités de calcul nécessaires à l'utilisation des Services, au besoin dans des conditions particulières éventuelles qui devraient alors être convenues. Dans l'hypothèse où les Données transférées ou générées occuperaient un espace de stockage trop important, INTERSYNTAX se réserve le droit de procéder à une facturation spécifique, après information préalable du Client.

En aucune circonstance INTERSYNTAX ne se substituera aux responsabilités de gestion du Client. Tout exemple ou format type mis en ligne par INTERSYNTAX dans sa documentation ou dans l'aide à la mise en œuvre des Services ne pourra être considéré qu'à titre indicatif, et ne pourra en aucun cas être interprété comme une recommandation en matière d'interprétation des données générées par les Services, ou d'organisation ou de gestion de l'activité du Client.

En cas de difficultés particulières, INTERSYNTAX se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à l'accès à ses Services, après notification préalable et motivée faite au Client.

4.2 : Accès aux Services

1. L'accès aux Services nécessite que le Client procède au préalable à son Enregistrement sur le site, et fournisse toutes les données d'identification demandées, ces données constituant son Compte Client. A cet effet, le Client s'engage à fournir des données exactes, et à mettre régulièrement à jour son Compte Client dès modification de l'une des données renseignées.

Le Client sera alors averti de la confirmation de son Enregistrement et de sa commande par email envoyé à l'adresse qu'il aura indiquée. Les Services choisis seront rendus accessibles dès que le Compte Client aura été validé par INTERSYNTAX et les conditions contractuelles, notamment de règlement, remplies.

2. L'accès aux Services par les Utilisateurs s'effectue à partir de tout ordinateur fixe ou portable connecté à internet à l'aide des Identifiants qui lui seront fournis par INTERSYNTAX. Le Client se verra attribuer un mot de passe initial provisoire, qu'il lui appartiendra de modifier s'il le souhaite.

3. Le Client sera seul responsable de l'accès aux Services via ses Identifiants, et il lui appartiendra de prendre toutes dispositions utiles pour maintenir la sécurité et de la confidentialité de cet accès. Les Identifiants attribués au Client lui sont et demeureront strictement personnels.

Le Client devra notamment veiller à respecter et faire respecter en son sein la confidentialité de ses Identifiants. Ces derniers ne pourront être utilisés que pour permettre l'accès aux Services par les personnes habilitées par le Client, et ce, afin d'assurer notamment la sécurisation des Données du Client. Ces Identifiants et mots de passe ne devront donc être en aucun cas communiqués à des tiers non autorisés.

Le Client devra informer sans délai INTERSYNTAX s'il constate un risque de sécurité lié à la communication volontaire ou involontaire, ou au détournement de ses Identifiants, afin qu'INTERSYNTAX puisse prendre sans délai toute mesure appropriée pour y remédier, et lui attribuer de nouveaux Identifiants.

Par ailleurs, en cas de circonstances constatées par INTERSYNTAX, de nature à compromettre gravement la sécurité des Services et/ou des Données du Client,

INTERSYNTAX pourra procéder sans préavis à une interruption momentanée des Services, afin d'y remédier sous les meilleurs délais. Le Client ne pourra en aucun cas réclamer une indemnité ou mettre en jeu la responsabilité d'INTERSYNTAX à cet égard.

INTERSYNTAX se réserve le droit d'auditer sans préavis la manière et la fréquence dont le Client se connecte aux Services. S'il est constaté une utilisation anormale ou suspecte des Identifiants ou des Services, INTERSYNTAX se réserve le droit de suspendre l'accès du Client et/ou de facturer ces utilisations additionnelles.

4. Les Services seront rendus accessibles au Client après règlement du montant correspondant à la durée et aux options d'utilisation des Services choisies par le Client.

5. Les Services seront accessibles à tout moment, 24h sur 24h et 7 jours sur 7, à l'exception des périodes de maintenance du site, au cours desquelles l'accès peut être momentanément interrompu. Sauf urgence, un avertissement préalable sera diffusé sur le site internet d'INTERSYNTAX.

Le Client reconnaît en outre être conscient des aléas techniques qui peuvent affecter une connexion internet et entraîner des délais ou des indisponibilités rendant par moment la connexion aux Services impossible. INTERSYNTAX ne pourra donc être tenue responsable des difficultés d'accès aux Services dues à des perturbations du réseau internet.

6. Le Client reconnaît que les technologies utilisées par c-Model, basées sur les technologies de l'information, sont complexes par nature. INTERSYNTAX s'engage toutefois à suivre les pratiques de bonne gestion destinées à anticiper et limiter du mieux possible la durée et le nombre d'interruptions de maintenance et de mise à jour des systèmes et Services.

Il appartient au Client de mettre en place des procédures internes pour assurer la continuité de ses activités en cas d'interruption des Services et accès. INTERSYNTAX ne peut en aucun cas être tenue responsable pour tout dommage direct ou indirect que le Client pourrait subir résultant de l'inaccessibilité aux Services.

INTERSYNTAX se réserve en outre le droit de retirer ou détruire de ses serveurs tout fichier jugé impropre, techniquement incompatible, présentant un risque de sécurité ou affectant la performance des serveurs. Elle en avisera le Client sous les meilleurs délais.

4.3 : Utilisateurs multiples

Lors de la création du Compte Client, un Identifiant unique sera créé pour le Client, qui devra désigner une personne physique responsable des accès à c-Model, auquel il sera conféré le statut d'Administrateur Client.

L'Administrateur Client pourra toutefois demander la création d'Identifiants supplémentaires en vue de permettre des accès additionnels aux Services et Données par un ou plusieurs Utilisateurs désignés par le Client.

L'Administrateur Client pourra supprimer des Utilisateurs à tout moment. Ces suppressions n'entraîneront pas de modification des Données du Client ou de la durée contractuelle d'utilisation des Services.

L'usage de ces accès additionnels sera soumis à la même obligation de respect des présentes CGU, et constitueront une offre de service spécifique, soumise à une tarification additionnelle.

La plateforme technique d'INTERSYNTAX enregistre les connexions de tous les Utilisateurs via les Identifiants du Client. Une synthèse des informations le concernant peut être adressée au Client sur demande écrite envoyée à INTERSYNTAX, laquelle fera alors l'objet d'une facturation spécifique.

Article 5 : Utilisation des services

Le Service c-Model permet de générer des modèles économiques, financiers et techniques sur la base des données importées par le Client dans son Dossier Utilisateur. Les données générées par le Service sont ensuite téléchargeables sous format Microsoft Office par le Client. Il appartient au Client de s'assurer au préalable de la compatibilité de ses propres systèmes informatiques et logiciels à ce format.

En toute hypothèse, les Données fournies par le Client ainsi que les données générées par l'utilisation des Services demeurent accessibles sous le Dossier Utilisateur du Client via ses Identifiants tout au long de l'utilisation des Services.

Au terme du Contrat, et à défaut de renouvellement de l'utilisation des Services, l'ensemble de ces Données, arrêtées à cette date, demeureront accessibles et téléchargeables par le Client pendant une période de 12 mois si le Client en fait la demande écrite au terme du contrat.

A l'issue de cette période, et sauf demande expresse préalable du Client, INTERSYNTAX effacera automatiquement l'ensemble de ces Données, sans recours ni compensation quelconque.

Article 6 : Tarifs et Paiement

1. Les tarifs applicables à l'utilisation des Services proposés par INTERSYNTAX sont communiqués au Client au moment de son règlement en ligne, ou sur le bon de commande adressé par INTERSYNTAX sur demande du Client, aux conditions en vigueur à cette date.

Les tarifs sont en Euros, hors taxes, et n'intègrent pas les taxes spécifiques éventuelles qui pourraient être dues en sus, lesquelles seraient facturées au Client en temps opportun. INTERSYNTAX se réserve le droit de répercuter toute nouvelle taxe ou toute augmentation du taux de TVA existant.

Les tarifs n'incluent pas les coûts d'accès à internet, lesquels resteront à la charge du Client. Ce dernier sera responsable de sa connexion internet, INTERSYNTAX ne pouvant en aucun cas être tenu responsable pour la qualité de la connexion offerte par le fournisseur d'accès du Client.

2. Sauf accord exprès, les Services sont payables d'avance en ligne, ou lors du retour signé du bon de commande. Les Services commandés ne seront activés par INTERSYNTAX qu'après réception du règlement correspondant.

A cet effet, le Client pourra procéder audit règlement en ligne via la plateforme de paiement sécurisée mise en ligne par INTERSYNTAX.

Alternativement, le Client pourra demander à recevoir une synthèse de sa commande, laquelle reprendra les options d'utilisation des Services choisies par le Client, et confirmera le montant dû correspondant. Il appartiendra alors au Client de renvoyer à INTERSYNTAX ce document dûment signé, accompagné du chèque de règlement ou de l'ordre de virement correspondant.

En tout état de cause, les Services ne seront accessibles au Client qu'après complet paiement à INTERSYNTAX et réception des sommes dues.

3. Toute contestation sur les montants facturés devra être adressée au plus tard dans les quinze jours suivant la date de la facture, par lettre recommandée AR adressée à INTERSYNTAX. En cas de contestation d'une facture, son paiement demeure néanmoins dû. Si la contestation est acceptée en tout ou en partie, un avoir sera adressé au Client dans les meilleurs délais.

4. En tout état de cause, en cas de retard de paiement, INTERSYNTAX adressera au Client une mise en demeure par lettre recommandée avec AR, ou par tout autre moyen comportant date de réception certaine, lui enjoignant de régulariser sa situation dans le délai maximum de 8 jours francs.

Si à l'issue de ce délai, le Client ne s'est pas acquitté de la totalité des sommes dues, INTERSYNTAX pourra interrompre l'accès aux Services, et sera autorisée à résilier le contrat de plein droit si bon lui semble, sans autre préavis ou formalité judiciaire, et ce, sans préjudice de son droit à recouvrer les sommes dues.

5. INTERSYNTAX se réserve le droit de modifier ses conditions tarifaires à tout moment, sous réserve d'en informer préalablement les Clients par le biais d'un avertissement en ligne sur son site internet, ou par courrier électronique. Les modifications tarifaires ne seront toutefois applicables qu'aux nouveaux contrats ou aux renouvellements de contrats mis en place après l'adoption de cette nouvelle tarification.

Article 7 – Durée, renouvellement et résiliation du contrat

7.1 : Durée et renouvellement

Le contrat prend effet à la date de réception par INTERSYNTAX du règlement des sommes indiquées lors de l'abonnement. La durée d'accès aux Services et les services choisis seront définis lors de la souscription de l'abonnement par le Client.

Au terme du Contrat, celui-ci ne se renouvellera pas automatiquement. Il appartiendra au Client d'en demander le renouvellement de façon expresse. Par précaution, INTERSYNTAX pourra adresser au Client un email de rappel avant l'échéance pour l'inviter à procéder à un tel renouvellement.

7.2 : Non renouvellement du contrat

Faute de renouvellement du Contrat d'utilisation des Services à son échéance, le Client n'aura plus accès aux Services, mais pourra obtenir copie des Données générées dans son Dossier Utilisateur jusqu'à cette date, sur demande spécifique adressée à INTERSYNTAX.

Le Dossier Utilisateur du Client pourra être réactivé en cas de demande de renouvellement du Contrat, même postérieure à la date d'échéance, mais seulement pendant une durée de un (1) an après le terme du précédent Contrat.

En cas de migration vers un autre Service proposé par INTERSYNTAX, le contrat en cours sera automatiquement résilié à la date de prise d'effet du ou des nouveaux Services, et sera remplacé par le nouveau Contrat contenant les nouvelles conditions ou Services souhaités par le Client.

7.3 : Résiliation

En cas d'inexécution par le Client d'une obligation essentielle mise à sa charge par le Contrat, INTERSYNTAX se réserve le droit de mettre le Client en demeure, par lettre recommandée avec AR, de se conformer à ses obligations.

A défaut pour le Client de se conformer à cette mise en demeure dans les quinze (15) jours de sa première présentation, le contrat pourra être résilié de plein droit aux torts et griefs exclusifs du Client, sans préjudice des droits et recours éventuels d'INTERSYNTAX.

Dans un tel cas, INTERSYNTAX est autorisée à supprimer sans délai l'accès aux Services sans que le Client ne puisse exiger aucune compensation ou remboursement à ce titre.

Article 8 – Engagements et responsabilités d'INTERSYNTAX

8.1 : Engagements

INTERSYNTAX mettra tout en œuvre pour permettre un accès à c-Model 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 tout au long de l'année, sous réserve de la disponibilité des services fournis par son prestataire de service d'hébergement, et excepté en cas de maintenance ou de force majeure telle que défini à l'article 13 ci-dessous, en cas d'arrêt accidentel des systèmes, ou de défaillance du fournisseur d'accès à internet du Client.

Le Client est tenu de se conformer aux recommandations techniques, aux manuels et aux spécifications des Services mis en ligne par INTERSYNTAX, cette-dernière s'engageant pour sa part à faire ses meilleurs efforts pour délivrer une qualité de service en accord avec les bonnes pratiques du secteur et les technologies en vigueur.

Les Services étant basés sur des technologies hautement complexes, tous leurs éléments ne peuvent avoir été expérimentalement ou complètement testés. INTERSYNTAX ne peut garantir au Client que ses Services soient exempts d'anomalies et/ou d'erreurs, ou que toutes anomalies et/ou erreurs soient systématiquement corrigées.

Le Client accepte donc que les solutions techniques proposées par INTERSYNTAX puissent être perfectibles ou temporairement indisponibles, sans que cela n'engage une responsabilité quelconque d'INTERSYNTAX.

INTERSYNTAX est donc tenue à une simple obligation de moyens. Elle ne peut garantir au Client que les Services soient exempts d'anomalies ou d'erreurs, et/ou que ces dernières seront systématiquement corrigées.. INTERSYNTAX fera néanmoins ses meilleurs efforts afin de remédier aux défauts éventuels qui seraient identifiés ou signalés.

8.2 : Responsabilités

1. En aucune circonstance INTERSYNTAX ne sera tenue responsable, directement ou indirectement, de tout préjudice découlant de :

- l'utilisation des Services d'une façon non prévue ou non expressément autorisée par le Contrat ;
- l'utilisation des Services alors qu'INTERSYNTAX aurait recommandé d'en suspendre momentanément l'utilisation pour quelque raison que ce soit ;

- l'utilisation des Services dans un environnement ou selon une configuration ne respectant pas les prérequis techniques d'INTERSYNTAX, ou en lien avec des programmes ou données de tiers non expressément avalisés par INTERSYNTAX ;
- la perte de Données du Client faisant suite à une intervention annoncée d'INTERSYNTAX ou d'un prestataire de celle-ci, alors que le Client n'aurait pas pris la précaution de télécharger lui-même ses Données et résultats préalablement à une telle intervention ;
- la survenance de tout dommage qui résulterait d'une faute ou d'une négligence du Client, ou que celui-ci aurait pu éviter en faisant appel aux conseils d'INTERSYNTAX ;
- une erreur ou un dommage causé au Client suite à une utilisation inappropriée des Services.

Le Client reconnaît qu'il est conscient des risques et des limites d'utilisation d'internet. INTERSYNTAX ne peut être tenue responsable pour des risques liés à de tels dysfonctionnements, savoir notamment, et de manière non limitative :

- virus informatique provoquant la contamination des Données ou des Services, le Client étant responsable de sa propre protection contre les virus informatiques ;
- toute intrusion malveillante par un tiers dans les Services ou serveurs malgré les mesures de sécurité mises en place par INTERSYNTAX et ses prestataires ;
- utilisation frauduleuse par des tiers des Identifiants ou autres informations confidentielles du Client qui pourrait lui causer un préjudice ;
- défaillance des propres connexions, matériels et équipements informatiques du Client.

Le Client est libre de souscrire une assurance le couvrant contre ce type de risques. Il décharge d'ores et déjà INTERSYNTAX et ses prestataires de toute responsabilité à cet égard.

2. Les Services proposés par INTERSYNTAX étant des modèles, le Client reconnaît que les résultats générés par les logiciels et services de modélisation, mêmes les plus élaborés, doivent être dûment analysés et évalués avant de donner lieu à leur exploitation.

En conséquence, INTERSYNTAX ne pourra en aucune circonstance être tenue pour responsable de tout dommage, direct ou indirect, tangible ou intangible, qui résulterait de l'exploitation par le Client des résultats générés par les Services.

Par ailleurs, les Services tiers éventuellement souscrits par le Client relèvent de la seule responsabilité de leurs éditeurs tiers, INTERSYNTAX ne pouvant en aucun cas être tenue responsable des conséquences de leur utilisation.

3. En tout état de cause, et de convention expresse, dans le cas où INTERSYNTAX serait néanmoins reconnue responsable à un titre quelconque de dommages subis par le Client, toute réparation ou indemnisation qui serait due au Client ne pourra excéder le montant facturé et réglé à INTERSYNTAX pour l'utilisation de ses Services au titre du Contrat alors en cours.

Article 9 – Obligations et déclarations du Client

Le Client certifie qu'il a les pouvoirs et la capacité d'accepter et d'exécuter les obligations du Contrat qu'il a conclu avec INTERSYNTAX.

Lors de son Enregistrement, le Client s'engage à communiquer à INTERSYNTAX des données personnelles et bancaires qui soient véridiques, exactes et à jour (conformes aux exigences légale du/des pays concerné(s)), et à lui signaler rapidement tout changement.

Le Client est seul responsable de la protection et de l'utilisation de ses Identifiants, lesquels doivent rester confidentiels. Il est recommandé au Client de modifier le ou les mots de passe provisoires communiqués lors de la création du compte Client.

Le Client s'engage à informer rapidement INTERSYNTAX de tout changement concernant son statut, et dans les vingt-quatre (24) heures de leur découverte en cas de perte ou détournement de ses Identifiants.

Le Client est seul responsable de toutes les Données transférées ou chargées dans les Services par l'Administrateur et les Utilisateurs Client autorisés.

Le Client s'engage à se conformer à toutes les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier à celles concernant les technologies de l'information, les fichiers informatiques, la protection de la vie privée, la propriété intellectuelle, les droits de parties tierces, et en particulier, de faire toutes formalités et déclarations requises concernant la protection des données personnelles, notamment au regard des formalités requises auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté, le cas échéant.

Le Client s'engage à utiliser les Services conformément aux spécifications techniques, au mode d'emploi mis en ligne par INTERSYNTAX, et au Contrat.

Le Client reconnaît qu'il lui appartient de vérifier l'adéquation des Services proposés par INTERSYNTAX à ses besoins, et qu'il a reçu toutes les informations et conseils nécessaires de la part d'INTERSYNTAX avant de souscrire son abonnement.

De plus, le Client reconnaît avoir été dûment informé par INTERSYNTAX de l'étendue de ses obligations contractuelles. Le Client déclare agir de manière indépendante, et accepte d'assumer tous les risques découlant de l'utilisation des Services dans son activité.

Le Client reconnaît enfin le caractère intuitu personae du présent Contrat. Il ne pourra donc conséquent céder, en tout ou partie, ses droits et obligations en résultant à un tiers, sans accord préalable et exprès d'INTERSYNTAX.

Article 10 – Droits d'auteur et propriété intellectuelle

Chacune des parties conserve ses propres droits sur sa(ses) marque(s) sous toutes ses(leurs) formes (logo, graphismes, couleurs, etc.). Le Client reconnaît en outre que les éditeurs de Services tiers commercialisés sur le site internet de c-Model conservent leurs propres droits sur leurs marques et services. En acceptant les présentes CGU, le Client accepte toutefois qu'INTERSYNTAX puisse faire publiquement état de son nom.

Rien dans le Contrat ou les présentes CGU n'implique une quelconque cession partielle ou totale des droits de propriété intellectuelle d'INTERSYNTAX au profit du Client. INTERSYNTAX est et restera détentrice de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et des banques de données relatives à c-Model, et notamment sur ses marques et noms de domaine « interSyntax » et « c-Model ».

INTERSYNTAX garantit au Client que lesdits droits sont originaux, et qu'elle est seule détentrice des droits d'auteur qui leur sont attachés. INTERSYNTAX fera son affaire personnelle des autorisations éventuelles requises, de tout tiers au regard des Services, et assumera la charge de tous recours éventuels, frais et paiements en résultant.

Le Client s'interdit en outre de porter atteinte à l'intégrité des logiciels « c-Model » ou autres proposés par INTERSYNTAX sur son site, d'en faire des copies, de les reproduire, de les décompiler, ou de tenter d'y introduire tout élément étranger.

Les Données de modélisation importées par le Client dans le cadre de l'utilisation des Services resteront sa propriété exclusive. INTERSYNTAX les traitera de manière strictement confidentielle sur les serveurs qu'elle loue à son prestataire de services d'hébergement. INTERSYNTAX garantit qu'elle ne les utilisera ni à des fins commerciales, ni à des fins internes, même à des fins statistiques.

Article 11 – Formation

Le Client devra, à ses frais et sous sa seule responsabilité, se doter de la compétence et des moyens techniques (notamment accès internet, matériel, logiciel, réseaux, etc.) nécessaires pour accéder aux, et utiliser les Services.

INTERSYNTAX recommande au Client d'assurer la formation de ses Utilisateurs à la mise en œuvre des Services. Cette formation peut faire l'objet de Services complémentaires proposés par INTERSYNTAX, lesquels feront l'objet d'une facturation séparée le cas échéant.

Article 12–Données traitées – Services complémentaires d'analyse des résultats obtenus

1. Le Client est seul responsable des Données qu'il importera et traitera par le biais des Services, et de la façon dont il les utilisera. Le Client s'engage à indemniser INTERSYNTAX de toutes conséquences pécuniaires que cette dernière pourrait être amenée à supporter en raison d'un manquement du Client à cet égard.

2. Dans un souci de sécurisation optimale, les Services proposés par INTERSYNTAX sont conformes aux normes Microsoft au jour des présentes CGU, savoir :

- le cryptage de l'ensemble des Données, par le biais de clés fortes spécifiques à chaque Utilisateur,
- la communication cryptée avec les serveurs via des certificats de sécurité SSL, conformément à la norme X.509,
- des Services proposés fonctionnant en protocole de communication *Remote Desktop Protocol* (RDP) de Microsoft,
- des serveurs d'INTERSYNTAX hébergés à ce jour chez OVH, favorisant la continuité des Services disponibles 24/24, un backup renforcé, et limitant les risques d'intrusion dans les serveurs.

INTERSYNTAX tient à la disposition du Client un dossier complet sur son dispositif de sécurité, dont copie pourra lui être adressée par mail sur demande spécifique et motivée.

Les données du Client seront donc automatiquement et en permanence cryptées sur ces serveurs.

Toutefois, le Client accepte qu'INTERSYNTAX puisse devoir répondre aux réquisitions d'une autorité administrative ou judiciaire habilitée. Sauf si ladite réquisition l'en empêche, INTERSYNTAX en informera le Client sans délai.

3. Le Client reconnaît et accepte qu'INTERSYNTAX ne puisse garantir la confidentialité des Données lors du transfert de celles-ci sur les réseaux publics. En conséquence, INTERSYNTAX ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de détournement, de captation, de corruption des Données, ou de tout autre événement susceptible d'affecter celles-ci. A cet égard, le terme de « Données » inclut les Données déclarées « sensibles » ainsi que les Données personnelles du Client.

4. En cas d'utilisation ou de traitement de Données à caractère sensible dans le cadre de l'utilisation des Services, le Client s'engage à en avertir INTERSYNTAX en précisant si ces données sont définies comme telles par la réglementation applicable aux activités du Client, ou si elles sont déclarées sensibles par le Client en raison de leur importance pour ce dernier.

Le Client s'engage également à informer INTERSYNTAX des conséquences liées à une telle qualification de « données sensibles », et notamment des éventuelles précautions particulières, techniques ou logiques, qu'INTERSYNTAX devrait mettre en œuvre dans le cadre des Services pour se conformer aux dispositions légales applicables ou pour répondre aux attentes raisonnables du Client à cet égard.

INTERSYNTAX ne saurait être déclarée responsable ni supporter les conséquences d'un éventuel manquement à cet égard, dès lors qu'elle n'aurait pas été informée par écrit des mesures, notamment techniques, souhaitées par le Client pour protéger de telles Données à caractère sensible lors de leur mise en œuvre dans le cadre des Services.

INTERSYNTAX pourrait enfin refuser de manière discrétionnaire de proposer ses services pour traiter les données concernées dès lors que les mesures demandées dépasseraient les capacités techniques dont elle dispose.

Article 13 – Force Majeure

Pour mémoire, la « force majeure » est notamment définie comme tout événement imprévisible et/ou inévitable qui échappe au contrôle des parties, savoir notamment : catastrophes naturelles, grèves, émeutes, guerres, mais aussi interruption de services de la part de fournisseurs d'accès internet, fournisseurs d'énergie, etc. Si un cas de force majeure empêche, restreint ou interrompt l'exécution du Contrat ou d'une quelconque obligation d'INTERSYNTAX, celle-ci sera déliée de ses obligations contractuelles.

Article 14 – Dispositions générales

14.1 : Protection des données personnelles

Le Client est informé et accepte que, lors de son inscription et pendant l'utilisation des Services, INTERSYNTAX collecte des Données personnelles le concernant par le biais d'un traitement automatisé et d'une analyse dans les conditions prévues par la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée.

Les Données personnelles du Client qui seraient collectées ne seront transmises à aucun tiers, sauf nécessité attachée à la bonne réalisation du Service, et sauf demande émanant d'une autorité judiciaire ou administrative, dûment validée par une autorité compétente.

Toutefois, dans le cadre des Services complémentaires qui seraient commandés, le Client consent à ce qu'INTERSYNTAX puisse transférer les Données personnelles utiles du Client ainsi collectées à l'une de ses filiales ou sociétés apparentées, dans le strict respect des droits du Client en matière de protection des données personnelles.

Enfin, et conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent. Il peut exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant sur demande écrite adressée à INTERSYNTAX.

14.2 : Applicabilité

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clause(s) des présentes CGU ou du Contrat viendrait à être déclarée nulle par une décision de justice ayant force de chose jugée, ou s'avèrerait impossible à mettre en œuvre, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée. Les parties s'engagent alors à négocier de bonne foi une disposition de remplacement équivalente.

Sauf accord exprès et écrit, les présentes CGU sont applicables entre les parties dans leur intégralité et sans restriction.

Le fait pour une partie de ne pas revendiquer l'application d'une disposition quelconque du Contrat ou d'en tolérer l'inexécution de façon temporaire ou permanente, ne pourra en aucun cas être interprétée comme une renonciation par cette partie à exercer les droits qu'elle détient au titre des présentes. Le fait pour une partie de tolérer une inexécution ou une exécution imparfaite du contrat, ou plus généralement de tolérer tout acte, abstention ou omission de l'autre partie, non conforme aux dispositions du Contrat, ne saurait conférer un droit quelconque à l'autre partie qui bénéficie d'une telle tolérance.

14.3 : Notifications

Toute communication ou notification concernant l'exécution du Contrat et l'application des présentes CGU devra être faite par écrit, au besoin par lettre recommandée AR, adressée au siège social de la partie concernée.

Article 15 : Droit applicable, conciliation, et juridiction

Les présentes CGU et l'ensemble des documents formant le Contrat sont régis par le droit français.

De convention expresse, tout litige qui naîtrait entre les Parties au regard de l'interprétation ou la mise en œuvre des présentes CGU ou du Contrat devra faire l'objet d'une tentative de conciliation préalable et de bonne foi, à l'initiative de la partie la plus diligente.

A défaut de conciliation sous un délai de trois mois, les Parties font attribution de compétence exclusive au Tribunal de commerce de Nanterre (92), nonobstant pluralité de défendeurs, appels en garantie, mesures d'urgences ou conservatoires, procédures sur requête ou contradictoires.

* * *